

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président adresse ses meilleurs voeux au nouveau Président de la Confédération, M. Didier Burkhalter, ainsi qu'à la nouvelle Vice-présidente, Mme Simonetta Sommaruga. Il remercie le Président sortant, M. Ueli Maurer, pour l'engagement dont il a fait preuve pendant son année présidentielle. Au début de la séance de l'après-midi, M. le Président annonce le dépôt d'une pétition pour le maintien de La Poste de Paudex.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Simple question: Frédéric Borloz. Interpellations: Catherine Labouchère et consorts; Claudine Wyssa et consorts; Vassilis Venizelos. Motion: Frédéric Borloz et consorts.</p>			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	3.	<p>(105) Exposé des motifs et projets de budgets (EMPD N° 2) : – des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2014 – d'investissement pour l'année 2014 et plan 2015-2018 et Rapport du Conseil d'Etat – sur le Programme de législature 2012-2017 – sur l'évolution à moyen terme et l'actualisation de la planification financière, des investissements et de l'endettement et Exposé des motifs et projet de loi modifiant - la loi du 24.01.2006 d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (LAPRAMS) – la loi du 07.09.2010 sur l'agriculture vaudoise (LVLAgr) – la loi du 09.10.2012 sur le registre foncier (LRF) – sur le droit de timbre (LTim) et Exposés des motifs et projet de décret – fixant, pour l'exercice 2014, le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat de Vaud – fixant, pour l'exercice 2014, les montants maximaux autorisés des engagements de l'Etat par voie de prêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements conformément à la loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE) – fixant, pour l'exercice 2014, le montant maximum des garanties que le Conseil d'Etat peut octroyer au nom de l'Etat pour les emprunts contractés par des établissements sanitaires privés reconnus d'intérêt public afin de financer leurs investissements – fixant, pour l'exercice 2014, le montant maximum des garanties que le Conseil d'Etat peut octroyer au nom de l'Etat pour les emprunts contractés par des établissements socio-éducatifs reconnus d'intérêt public afin de financer leurs investissements et Rapport du d'Etat au Grand Conseil – sur le postulat Jérôme Christen et consorts demandant au Conseil d'Etat d'obtenir une indemnisation correcte dans le cadre de l'incendie du bâtiment Perregaux – sur le postulat Jean-Michel Favez et consorts au nom du groupe socialiste demandant au Conseil d'Etat un programme de lutte contre la crise par le biais notamment d'une anticipation des investissements sur le plan vaudois(1er débat)</p> <p>(suite des débats) (1er débat): DFJC: UB 015 et 016 acceptées. UB 017.3636: amdt Despot (- 1'35 mio) est rejeté par 75 non, 33 oui et 16 abstentions. UB 017 non amendée acceptée. UB 018 acceptée. UB 019: amdt COFIN aux rubriques 3020, 3050, 3052, 3053, 3054 et 3059 (- 2.5 mio) sont acceptés en bloc à l'unanimité, moins une abstention. UB 019.3637: amdt Dolivo (+ 5.6 mio) refusé à la majorité, contre une vingtaine d'avis contraires et d'abstentions. UB 019 amendée acceptée. Fin du 1er débat.</p>	DFIRE.	Grognuz F.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		confirmé par 66 oui, 62 non et 5 abstentions. UB 054 amendée acceptée par 87 oui et 32 abstentions. Fin du 1er débat. DFIRE: UB 051 et 055 acceptées. UB 052.3010: amdt Divoré (+ 300'000) refusé par 64 non, 45 oui et 8 abstentions. UB 052 non amendée acceptée. UB 053, 048 et 059 acceptées. Fin du 1er débat. OJV: UB 057 acceptée. Fin du 1er débat. SGC: UB 058.3001.4: amdt Bureau (+ 29'800) accepté à une large majorité, avec quelques avis contraire et abstentions. UB 058 amendée acceptée. Fin du 1er débat.			
RENV-T	4.	(13_POS_051) Postulat François Brélaz - Augmentons le nombre des logopédistes collaborateurs de l'Etat ! (Développement et demande de renvoi en commission sans 20 signatures)	DFJC, DSAS		10/12/2013
RENV-T	5.	(84) Exposé des motifs et projet de décret sur le Plan stratégique du CHUV 2014-2018 et Rapport du Conseil d'Etat sur la politique sanitaire 2013-2017 (1er débat)	DSAS.	Roulet C.	10/12/2013
RENV-T	6.	(42) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Catherine Labouchère et consorts - Pour la création d'un observatoire permanent de la profession médicale dans le canton	DSAS.	Roulet C.	10/12/2013
RENV-T	7.	(13_RES_011) Résolution Jacques Perrin et consorts - Pour une nouvelle destination de la caserne de Moudon (Munie de plus de 20 signatures)			10/12/2013
RENV-T	8.	(13_PET_015) Pétition en faveur de M. Fatmir Krasniqi	DECS	Hurni V.	10/12/2013
RENV-T	9.	(13_INT_137) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet et consorts - Conditions météorologiques de ce printemps et ordonnance sur les contributions d'estivage, le Conseil d'Etat entend-il prendre des mesures et apporter son soutien à l'agriculture?	DECS.		10/12/2013

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	10.	(13_INT_143) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Fermeture des bars au Festival de jazz de Montreux : le remède est pire que le mal !	DECS		10/12/2013
RENV-T	11.	(13_INT_126) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Filip Uffer et consorts - Appartenance religieuse dans le Registre cantonal des personnes	DECS.		10/12/2013
RENV-T	12.	(13_INT_131) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Tschopp et consorts - Alcoolisation des mineurs : mettre les exploitants d'établissements et de commerces face à leurs responsabilités	DECS.		10/12/2013
RENV-T	13.	(13_RES_008) Résolution Pierrette Roulet-Grin et consorts - Sud du Lac de Neuchâtel : navigation à vau-l'eau ! (Munie de plus de 20 signatures)			10/12/2013
RENV-T	14.	(102) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-François Cachin et consorts - Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur (10_POS_204) et réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Jean-François Cachin et consorts - Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur (12_INT_038)	DIRH.	Modoux P.	10/12/2013
RENV-T	15.	(86) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean Christophe Schwaab et consorts - Favoriser la révélation des faits répréhensibles, mieux protéger les lanceurs d'alertes (whistleblowers)	DIRH.	Grandjean P.	10/12/2013
RENV-T	16.	(13_POS_038) Postulat Marc Oran et consorts pour une meilleure desserte grandes lignes de la Gare de Palézieux, de la Haute-Broye et des Hauts de Lavaux	DIRH	Cornamusaz P.	10/12/2013
RENV-T	17.	(13_RES_010) Résolution Philippe Cornamusaz et consorts au nom de la commission ayant examiné le postulat Marc Oran et consorts pour une meilleure desserte grandes lignes de la Gare de Palézieux, de la Haute-Broye et des Hauts de Lavaux (Munie de moins de 20 signatures)			10/12/2013

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :